

CHER ■ Nouveau contrat régional de solidarité territoriale entre la région Centre et le pays de Bourges

Des projets porteurs pour le rural

Hier après-midi, le président de la Région a pu mesurer concrètement l'impact financier du contrat de solidarité territoriale signé avec le Pays de Bourges.

Frank Simon
frank.simon@centrefrance.com

On se demande parfois à quoi peut servir une structure comme le Pays de Bourges ? Et bien, hier après-midi, le président de la région Centre, François Bonneau (PS) a pu mesurer combien l'implication du Pays dans la vie de son territoire est importante non pas tant comme financeur de projets mais comme une passerelle de proximité entre la Région et les habitants.

François Bonneau était en effet hier dans le Cher et plus particulièrement sur le territoire du Pays de Bourges pour signer avec Alain Mazé, président du Pays, un nouveau contrat régional de solidarité territoriale liant les deux institutions dans le cadre de la conduite de différents projets. Et quoi de mieux pour se rendre vraiment compte à quoi peuvent servir les 8.562.000 euros versés par la Région au Pays de Bourges (sur la période 2014-2019) que du concret ?

Différents domaines

Les élus ont pu donc découvrir toutes les facettes de l'implication financière de la Région aussi bien dans le domaine de l'environnement, que de



COMMERCE. François Bonneau (troisième à droite) a visité la boulangerie moderne de Delphine et Michel Guillemain.

l'éducation et de l'accueil des enfants, ou encore du commerce et de l'équipement.

Première visite sur l'exploitation de Jean-Claude Roux à quelques kilomètres d'Arçay. Un vrai touche-à-tout que ce Jean-Claude Roux, viticulteur de profession, qui s'est diversifié au fil des ans et des opportunités entre panneaux photovoltaïques et location de bâtiments de stockage de blé. Mais c'est un autre projet qui occupe aujourd'hui Jean-Claude Roux, celui

de la mise en place d'un projet territorial en faveur de la biodiversité, baptisé « ferme, abeille, biodiversité ». Un projet qui concerne 8.700 hectares répartis sur huit communes avec trois apiculteurs et onze agriculteurs déjà engagés dans une démarche visant à améliorer la biodiversité sur cette zone via les abeilles. « C'est un projet fédérateur qui a déjà permis à des gens qui ne se parlaient pas forcément de se connaître et qui doit aboutir à une valorisation de nos campagnes par le biais

d'aménagement réfléchi et favorisant la prolifération de la vie », soulignait avec passion Jean-Claude Roux. Un projet d'un coût total de 85.000 euros subventionné par la Région à hauteur de 55.000 euros.

Trois sites sur un

Direction ensuite les Aix-d'Angillon pour la visite du groupement scolaire flambant neuf datant de 2011 et regroupant ce qui était autrefois sur trois sites. Là, la Région et le Pays de Bourges ont participé au finance-

ment d'un nouvel accueil périscolaire de 82 mètres carrés dans le domaine de la petite enfance et de l'enfance. Équipement construit par la communauté de communes et qui permet désormais d'accueillir 43 enfants. Un ensemble qui semble satisfaire aussi bien les parents que les enseignants. L'accueil périscolaire a été construit pour un coût de 1,6 million d'euros dont 120.000 euros de participation régionale.

Fin de visite régionale et rencontre avec Michel et Delphine Guillemain, boulangers installés sur la commune de Farges-en-Septaine. Là encore, une belle réalisation moderne venue pallier la disparition du boulanger local. Installé depuis deux ans, ce commerce a permis de refaire vivre le cœur du village avec un service qui manquait assurément. Un commerce rénové pour une somme de 116.000 euros et une participation régionale de 45.200 euros. ■

LE CONTRAT

Montant. Le contrat régional de solidarité territoriale (CRST) du Pays de Bourges concerne 50.935 habitants répartis dans 45 communes. Pour la période 2014-2019, ce contrat porte sur un montant global de 8.562.000 euros avec une dotation de base de 5.870.000 euros densifié par des enveloppes additionnelles. Les thèmes principaux de ce contrat sont les services à la population (14,4 %), l'énergie (14 %) et le très haut débit (12,8 %).